



# 17 octobre 2025

## MOBILISATION DES MÉTALLOS

### À 10h30 DEVANT L'AGIRC-ARRCO\*



**RENDEZ-NOUS NOS 40 MILLIARDS D'€ !!!**

#### C'EST QUOI ?

L'AGIRC-ARRCO est le régime de retraite complémentaire de tous les salariés du privé (industrie, commerce, bâtiment ...) et de certains salariés de droit privé dans la fonction publique.

#### UN PACTOLE INCROYABLE

L'AGIRC-ARRCO dispose de 85,6 milliards d'€ de réserves financières, en augmentation importante ces dernières années. Un pactole sur lequel le gouvernement voudrait bien mettre la main.

#### TROP, C'EST TROP !

Pour la CGT, il est prudent qu'une caisse de retraite dispose de réserves pour faire face à un événement exceptionnel. Par exemple, lors du Covid, il a fallu payer les retraites alors que les cotisations étaient en chute libre à cause du chômage partiel.

Mais rien ne justifie un pactole de 85,6 milliards d'€ correspondant à 10 mois d'avance, alors que la moitié suffirait largement pour la sécurité du système.

#### C'EST L'ARGENT DES SALARIÉS !

Pour amasser ce pactole, l'AGIRC-ARRCO ponctionne les salariés au-delà de ce qui est nécessaire pour payer les retraites. La cotisation, prélevée sur nos fiches de paie, dissimule une augmentation continue du prix d'achat du point qui diminue chaque année le nombre de points que l'on acquiert. Cela passe inaperçu. Mais c'est comme si au marché, pour le même prix, vous n'avez plus un kilo de légumes mais seulement 800 grammes, puis 700, puis 500...

**Autant dire que cela nous prépare des retraites au régime sec !**

#### C'EST L'ARGENT DES RETRAITÉS !

Chaque année, l'AGIRC-ARRCO grignote le pouvoir d'achat des retraités, avec une revalorisation inférieure à l'inflation et à la hausse des prix.

**Les retraités se serrent la ceinture alors que le coffre-fort de l'AGIRC-ARRCO déborde !**

**A noter :** cette « sous-indexation » impacte également les salariés puisque, par rapport à l'inflation, elle fait perdre de la valeur aux points qu'ils ont déjà acquis.

#### ÇA SUFFIT !

Le Conseil d'Administration AGIRC-ARRCO, composé du patronat et des syndicats, se réunira le 17 octobre 2025 à Paris\*. Va-t-il poursuivre :

- Pour les salariés, la hausse du prix d'achat du point et la baisse des droits qu'ils acquièrent ?
- Pour les retraités, le grignotage de leur pouvoir d'achat ?

**Le Conseil d'Administration va-t-il enfin mettre fin à ces injustices en utilisant progressivement la réserve excédentaire ?**

Pour défendre votre pouvoir d'achat, votre retraite, votre santé, vos besoins quotidiens :  
Ne restez pas isolé, syndiquez-vous à la CGT ! voir coordonnées ci-dessous



Retrouvez toute l'actu SAFRAN, SAE et les accords en vigueur

Contactez vos représentants CGT : [sae-corbeil@cgtsafran.com](mailto:sae-corbeil@cgtsafran.com)

\*AGIRC-ARRCO  
16-18 rue Jules César 75012 Paris

## LA CGT PROPOSE

### Pour les salariés :

- Le gel du prix d'achat du point et une garantie minimale de points pour que la cotisation garantisse des retraites convenables et que les augmentations de salaire permettent de regagner plus de points et d'améliorer leur retraite !
- La mise en place d'une GMP (Garantie Minimum des Points) !
- L'attribution d'une majoration de 5% dès le premier enfant !

### Pour les retraités :

- Une augmentation de 10 %, en rattrapage des pertes de ces dernières années, et pour l'avenir, des augmentations au moins équivalentes à celles des salaires et des prix.

## MINORATION : UN SCANDALE !

Dans le cas général, pour calculer sa retraite complémentaire, on multiplie le nombre de points que l'on a acquis par leur « valeur de service » fixée chaque année par le conseil d'administration.

Mais pour celles et ceux qui n'ont pas une carrière complète, et qui ont donc peu de points, l'AGIRC-ARRCO applique un coefficient de minoration !

**C'est la double peine**, qui pénalise principalement les femmes et maintient des retraites au ras des pâquerettes.

La CGT exige l'abandon de cette minoration !

## SALARIÉS & RETRAITÉS AGIR ENSEMBLE POUR GAGNER !

Les représentants CGT, au conseil d'administration AGIRC-ARRCO, défendront vos revendications lors de la réunion du 17 octobre 2025.

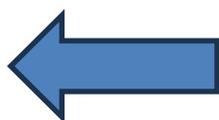
Mais, pour avoir plus de poids et faire reculer le patronat, nous avons besoin de vous :



Signez la pétition ci-dessous



Participez aux délégations qui iront remettre les pétitions signées aux sièges AGIRC-ARRCO-CICAS dans les régions et à Paris\*



## Signez la PÉTITION

Rendez-nous nos 40 milliards d'euros !

10 % d'augmentation en rattrapage des pertes de ces dernières années !

Le gel du prix d'achat du point !

**En grève le vendredi 17 octobre 2025  
devant le siège de l'AGIRC – ARRCO à 10 H 30  
(16 – 18 Rue Jules César Paris 12<sup>E</sup>)**

**L'appel à la grève couvre la journée complète du 17 octobre 2025**